

Manifeste – Élections européennes

Préambule :

L'association pour le développement des villes Sous-préfectures se mobilise pour les futures élections européennes (juin 2024). Elle a élaboré une plateforme programmatique et ce Manifeste qui a vocation à être repris et signé par les différents candidats, mouvements, listes aux élections européennes.

Pleinement mobilisée pour les villes Sous-préfectures et moyennes, notre association souhaite sensibiliser à cette question et rappeler fortement que différents pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, Pologne, etc.) sont en prise avec les mêmes problématiques. La notion de sous-préfectures n'étant pas uniformisée au niveau européen, nous utiliserons le terme de pôle de centralité.

Ni zone rurale, ni métropole, ces villes médianes et moyennes et pôles de centralité méritent des politiques publiques considérablement renforcées, un regard accru, une prise de conscience, **un plan d'actions de développement puissant et rapide.**

Manifeste européen pour le développement des villes moyennes et des pôles de centralité :

- 1. Réaliser une cartographie des atouts, des spécificités et des priorités de développement de ces villes en Europe en lien avec l'ensemble des directions de la Commission Européenne et les états membres ;**
- 2. Établir un plan de spécialisation (industrielle, technologique, etc.) de ces villes au niveau européen ;**
- 3. Priorisation des investissements de réindustrialisation en direction de ces villes en lien avec les enjeux d' autonomie stratégique européenne (défense, santé, énergie...) ;**
- 4. Identifier par ville, trois actions structurantes/fortes de développement portées conjointement par le niveau national et européen (transport, santé, industrie, culture, sécurité) qui répondent aux attentes des populations afin de casser définitivement ce sentiment d' abandon et renforcer la visibilité locale de l'action européenne.**
- 5. Revasculariser ces villes en service publics et privés pour qu' elles soient plus attractives pour les métiers hautement qualifiés et en tension que les métropoles ;**
- 6. Développer et entretenir le patrimoine historique et culturel de ces villes ;**
- 7. Faire de ces villes des avant-postes des transports écologiques et de qualité (robuste, efficient, rapide, fréquents) ;**
- 8. Renforcer les axes de transports entre ces villes européennes ;**

9. Renforcer les offres de logements de qualités et économes sur le plan énergétique afin de répondre de proposer une cadre de vie augmenter par rapport aux grandes métropoles ;

10. Renforcer la prise en compte des enjeux propres à ces villes (pôles de centralité) dans le Comité européen des régions.

@ : developperlessousprefectures@gmail.com

Site Internet (propositions, idées, orientations...) : <https://villessousprefectures.fr/>